Comité Français Butane Propane

DES SOLUTIONS D'AVENIR IMMEDIATEMENT DISPONIBLES
BUTANE GPL PROPANE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 04 avril 2016

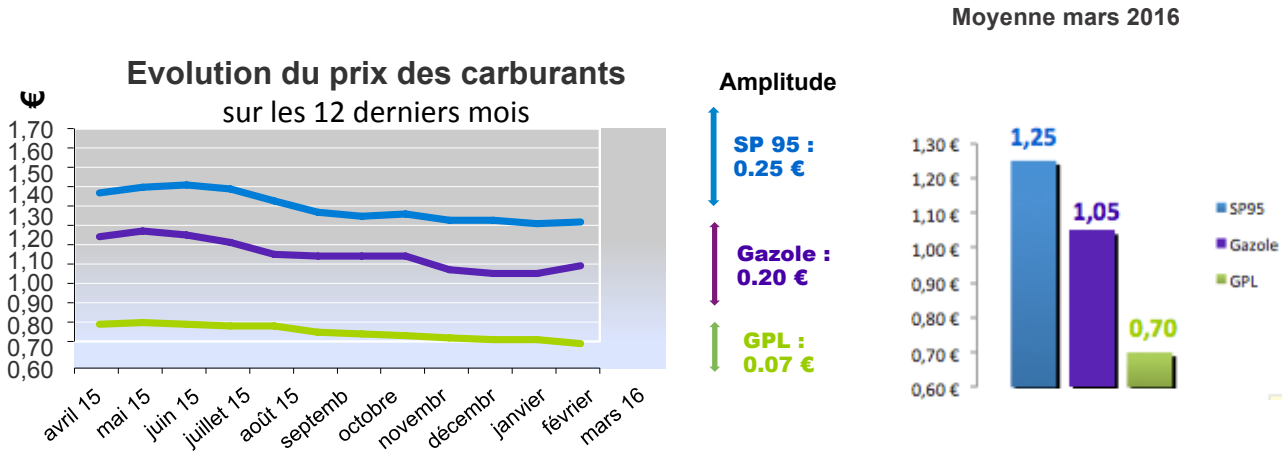
Baromètre GPL – mars 2016

0,70 € le litre
prix moyen à la pompe

Le prix du GPL est le seul en baisse

Le GPL affiche des prix en baisse et des gratuités de stationnement

En mars 2016, le GPL affiche une différence moyenne de prix par litre de **- 0,55 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **- 0,35 €** par rapport au Gazole.

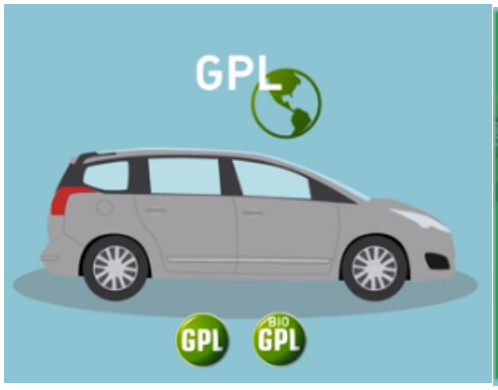


Source du prix au litre des carburants en euros : Medde – www.developpement-durable.gouv.fr

Stationnement des véhicules GPL : 2 heures de gratuité grâce au disque vert

L'Ademe et le AVE (Association des Voitures Ecologiques) ont signé en mars 2016, une convention pour relancer et développer le disque vert afin que les collectivités puissent offrir deux heures de stationnement aux véhicules "écologiques".
Ce partenariat permet de soutenir la politique de "mix énergétique", et donc tous les carburants alternatifs. Il va renforcer la promotion des avantages du disque vert auprès des collectivités et des élus afin d'étendre significativement la mise en place du disque vert sur le territoire.

Le principe du disque vert permet de bénéficier de 2 heures de stationnement gratuit.
Il concerne en effet tous les carburants alternatifs : **GPL** (le plus utilisé en France et dans le monde), électrique, hybride, GNV, hydrogène, Flexfuel 585 mais aussi les véhicules de moins de 3 mètres (émettant moins de 120g de CO2/km) et ceux utilisés en autopartage. Soit près de 2% du parc roulant aujourd'hui.
Contrairement au disque bleu, qui autorise uniquement le stationnement des zones bleues, le disque vert s'utilise sur des places payantes ou réservées aux véhicules à énergie alternative plus respectueux de l'environnement et de la santé. Le propriétaire de voiture à énergie alternative peut en disposer sur simple demande dans les mairies concernées.







Aujourd'hui, le dispositif disque vert est disponible dans 23 communes françaises dont :
les villes de Bordeaux (33), Alès (30), Puteaux (92), Creil (60), Tassin-la-Demi-Lune (69), Orléans (45), Avignon, (84), Chamalières (63), Angoulême (16), Colombes (92), Saint Omer (62), Hazebrouck (59), Arras (62), Brive (19), Cannes (06), Reims (51), La Motte-Servolex (73), Noisy-le-Sec (93), Vence (06), Nemours (77), Sceaux (92), Vannes (56) et Vienne (38) et de nombreuses villes étudient sa mise en application pratique.

Il s'agit d'un bonus quotidien qui valorise concrètement le GPL et le mix énergétique dans nos transports, dans la mesure où un véhicule stationne 95% du temps.

vidéo de présentation du disque vert

A propos du Comité Français du Butane et du Propane
Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière de l'énerige GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés à l'énergie GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL utilisé en carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.
Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.gpl.fr